

Notre médiathèque

M^{me} Chloé PILLET, bibliothécaire, a souhaité quitter notre collectivité pour des raisons personnelles et ce à compter du 1^{er} septembre. Nous lui adressons nos sincères remerciements pour son investissement au service de notre commune depuis les 9 dernières années et lui souhaitons le meilleur pour ses projets à venir. M^{me} PILLET sera remplacée par M^{me} Eden GIRAUD, qui prendra ses fonctions au cours du mois de septembre. Son recrutement est assuré par l'intermédiaire d'un contrat Parcours Emploi Compétence Jeunes, subventionné à 65 % par l'État.

Par ailleurs, un ascenseur sera prochainement installé sur la façade arrière du bâtiment de la médiathèque afin de permettre un accès à la salle associative, située au 1^{er} étage, pour les personnes à mobilité réduite. Cette salle, jusqu'alors inoccupée, permettra l'accueil de l'association Ordi Facile, dont l'objectif est d'offrir un service de formations numériques pour les habitants de Tesson et des communes environnantes.

L'association est d'ores-et-déjà labellisée « Pass Numérique » par le Département, acteur incontournable de ce projet. Ses services peuvent donc être rémunérés par un chèque « Pass numérique ». Pour toute information, nous vous invitons à contacter M. Rémy DELAPIERRE au 05 46 90 50 39, président de l'association, ou notre mairie.

Le lotissement « Les Châtaigniers »

Notre projet de lotissement « Les Châtaigniers » s'est concrétisé par des travaux d'aménagement au cours du printemps dernier, aujourd'hui achevés. La majorité des lots est d'ores-et-déjà réservée, témoignant de l'attrait du cadre de vie de notre commune ! Par ailleurs, nous constatons une importante demande foncière depuis ces derniers mois.

Les travaux de finition de ce nouveau lotissement seront réalisés suite à l'aboutissement des futures constructions, afin d'éviter tous frais de réfection de voirie sous l'effet du passage des engins de chantier et de livraison.

L'histoire de notre commune

Des recherches historiques sont en cours par plusieurs habitant(e)s de Tesson. Nous souhaitons donner une visibilité à ces recherches et découvertes insolites, souvent inconnues du grand public. Nous créerons donc prochainement un espace « histoire » sur le site Internet de la commune. Toute personne souhaitant apporter sa contribution (documents, photographies, anecdotes...) est la bienvenue à nos côtés pour développer ce projet sur notre histoire et notre patrimoine communal !

Concours du plus bel arbre de la commune

Nous vous proposons **un concours du plus bel arbre de notre commune**. Pour participer, il vous suffit d'adresser **vos meilleures photographies à la mairie par courriel (mairie@mairie-tesson.fr)**. N'oubliez pas de lui apporter une description afin que l'arbre puisse être facilement identifié et localisé.

L'arbre que vous aurez choisi ne doit pas être forcément âgé, imposant ou original, dès lors que vous le jugez beau ! Les photographies qui nous seront destinées seront publiées sur le site Internet de la commune afin que vous puissiez élire le plus bel arbre de Tesson. Le gagnant pourra bénéficier d'une location gratuite de la salle associative située au 1^{er} étage de la médiathèque, selon disponibilités.

La lettre municipale



Septembre 2021

En Saintonge Romane

Édito

Voilà plus d'un an que nous subissons la crise sanitaire du COVID-19. Les dernières recrudescences du virus ont été lourdes de conséquences sur notre quotidien. Il nous faut pourtant aller de l'avant ! L'heure est au soutien de nos entreprises et associations.

Cette rentrée scolaire s'annonce à nouveau compliquée du fait des directives sanitaires. Néanmoins, notre collectivité s'est préparée à remplir ses obligations, avec l'engagement des enseignantes et du personnel municipal.

D'autres effets inattendus de cette pandémie se font lourdement sentir sur notre territoire. Les pénuries de matières premières et fournitures diverses se répercutent tant au regard du rallongement des délais pour l'aboutissement de nos projets qu'au regard des finances communales. Chaque jour, nous devons nous adapter !

Vous avez sûrement pu le constater, de nombreux travaux et installations d'équipements ont été réalisés depuis le début de l'année en dépit de ce contexte. Nos agents techniques et administratifs se sont pleinement investis pour mener à bien ces projets. Nous tenons à les remercier pour leur professionnalisme. Le bulletin municipal à paraître en début d'année prochaine vous offrira une rétrospective de ces différentes actions menées par notre municipalité.

L'année prochaine s'annonce également chargée en projets (réhabilitation du bar, aménagement des abords de l'école...) ! Ces derniers sont d'ores et déjà à l'étude. Leur mise en place nécessite une grande patience et ténacité... Le chemin est long entre la prise de décision et les premiers travaux. Nous demeurons tributaires des décisions de nos partenaires financiers (État, Département...) et sommes tenus de respecter des procédures administratives complexes (demandes d'urbanisme, marchés publics...). Néanmoins, nous savons que ces projets sont indispensables au maintien de la vitalité de notre commune.

Enfin, cet éditorial est l'occasion pour moi de vous manifester ma surprise, lors des récents scrutins, quant au manque d'intérêt de la population pour la vie politique tant régionale que départementale. C'est dommage. Je ne juge pas, ce n'est pas mon rôle. Cependant, je reste convaincu que le vote, même blanc, reste une arme redoutable, que chacun a encore la chance de posséder pour influencer les décisions publiques.

L'équipe municipale vous souhaite une bonne rentrée, petits et grands.

Laurent Morichon

Notre école : cap sur la rentrée !

Comme nous l'avions précédemment annoncé, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur les toits de l'école durant l'été. Leur raccordement au réseau électrique sera effectif en septembre. Leur capacité de production électrique sera équivalente à environ 5 000 €/an. Nous avons choisi de privilégier la revente de cette production à EDF plutôt qu'une auto-consommation, non-appropriée au fonctionnement de l'école.

La trêve estivale a également été l'occasion d'équiper la structure de jeux d'un sol amortissant, en remplacement des copeaux de bois qui occasionnaient de nombreux désagréments. Par ailleurs, divers travaux d'entretien ont été réalisés dans les bâtiments (peinture, mobilier...).

Prochainement, deux classes de l'école de Tesson et trois classes de l'école de Rioux seront équipées de tableaux blancs interactifs. Ces dernières bénéficieront également de tablettes numériques. Cet investissement représente une somme de 24 000 €, supportée par le SIVOS Rioux - Tesson, lequel bénéficiera d'une subvention de l'État via le Plan École Numérique Rurale porté par le Gouvernement. La Communauté de Commune de Gémozac et de la Saintonge Viticole participera également au financement de ce projet.

Le projet d'un aménagement de mise en sécurité et d'embellissement des abords de l'école est en voie de finalisation. Nous espérons la mise en oeuvre des travaux pour l'été prochain. Cet aménagement permettra un accès sécurisé à l'école pour les enfants et leurs parents. Les capacités de stationnement automobile seront accrues et la circulation sera davantage maîtrisée. Vous pourrez prochainement découvrir ce projet via nos supports de communication. Par ailleurs, l'étude thermique des bâtiments reste en cours.

Avant les vacances estivales, les élèves de l'école ont pu déguster leurs premiers légumes produits par leur nouveau potager. Ce dernier, repensé en collaboration avec l'Association des Parents d'Élèves Rioux - Tesson, l'équipe enseignante et notre commune, continuera de produire pour la rentrée grâce à la mobilisation des parents et enseignantes pour son entretien durant l'été.

La rénovation du Café de la Gare

Notre réflexion sur la rénovation du Café de la Gare se poursuit. Pour cela, nous avons mandaté une équipe d'architectes locaux afin d'établir un projet pour l'entière rénovation intérieure et extérieure de bâtiment, ainsi que son extension.

Ce projet s'inscrit dans une réflexion plus globale sur le réaménagement de l'entrée Sud du bourg, faisant également partie de la mission confiée aux architectes. Un avant-projet prometteur, redessinant le carrefour commercial, l'avenue de l'Estuaire et ses espaces publics attenants nous a d'ores-et-déjà été présenté ! Ce projet ne sera pas mené sans concertation avec les différents usagers du bourg.

Nous avons souhaité associer M. et M^{me} GAUDRY à cette réflexion, propriétaires et exploitants du restaurant Le Saint Hubert dans le bourg, afin d'étudier un projet susceptible de répondre aux besoins de développement de leur activité qui affiche une bonne croissance.

Une pré-évaluation des opportunités économiques du projet, réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie, confirme son grand intérêt au regard du marché local et de l'emplacement privilégié de notre bourg sur l'axe Saintes - Gémozac.

Le développement du pôle médical de Tesson

En ce début de mois de septembre, nous avons le plaisir d'accueillir une seconde ergothérapeute au sein du pôle médical de Tesson. Il s'agit de M^{me} Marie-Laurence MANCEL, qui va partager le cabinet de M^{me} Célia BARANGER, installée dans le pôle médical depuis cette année. Nous lui souhaitons la bienvenue !

A partir de ce mois de septembre, nous mènerons une campagne de publicité via différents supports afin de rechercher un médecin candidat à une installation sur notre commune. Nous invitons dès à présent toute personne intéressée à se rapprocher de la mairie.

L'entretien de nos bâtiments communaux

D'importants travaux de réparation de toiture ont été engagés sur certains bâtiments communaux. La toiture des logements situés dans l'avenue de Saintonge a été totalement refaite, car souffrant de dégradations et de problèmes d'étanchéité.

Les toitures des logements situés dans la rue de la Forge et de la mairie vont également être rénovées à l'automne. La rénovation des façades de l'épicerie multi-services et de la boucherie, en mauvais état, sera réalisée au cours du mois de septembre par une entreprise de notre commune (M. Benoît SEGUIN). Enfin, les agents techniques municipaux se sont mobilisés avec un grand professionnalisme durant plusieurs mois pour conduire la rénovation du logement communal situé au 7, rue Jules Ferry. Il est à présent loué.

L'entretien des voiries communales

Des travaux de réparation de diverses voiries communales sont en cours sur l'ensemble de la commune. Ces travaux ont été rendus nécessaires compte-tenu d'un hiver particulièrement pluvieux qui a provoqué de nombreuses dégradations. Nous avons donc procédé au dérasement d'accotements et à la réparation de voiries abîmées par point-à-temps. Des travaux d'entretien des réseaux pluviaux (curage de fossés, hydro-curage de réseaux enterrés) seront prochainement réalisés pour garantir la durabilité des voiries.

Afin de poursuivre l'entretien des voiries communales, nous avons passé commande d'une balayeuse auto-tractée, dont la livraison est prévue pour septembre suite à un important retard lié au contexte économique entravé par la crise sanitaire du COVID-19. Cette balayeuse permettra à nos agents techniques municipaux de procéder rapidement et efficacement au désherbage des rues et trottoirs du bourg, pour se concentrer sur d'autres missions toutes aussi importantes.

Ce matériel nous a cruellement fait défaut au cours du printemps, expliquant le manque d'entretien de nos trottoirs constaté par certains d'entre-vous. Nous appelons à votre compréhension, et rappelons à tous que les collectivités comme la nôtre ne peuvent plus procéder à des désherbages chimiques pour l'entretien des espaces publics au regard de la loi.

L'acquisition d'un bâtiment par la commune

Le conseil municipal s'est prononcé en faveur de l'acquisition du bâtiment situé au 11, rue de l'Estuaire, afin de saisir l'opportunité d'un futur projet autour d'une nouvelle offre commerciale et de services dans le bourg, en complément des commerces existants. Notre commune poursuivra également la volonté d'embellir l'entrée du bourg par le réaménagement des abords délaissés de ce bâtiment.

Cette acquisition a été réalisée par l'intermédiaire de l'Établissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine. Le rôle de cet organisme est d'accompagner les collectivités au plan financier et administratif pour l'achat de biens utiles à la conduite de projets d'intérêt général. Il se substitue aux collectivités souhaitant se porter acquéreurs de bâtiments et/ou de terrains, qui n'ont pas la contrainte de le financer immédiatement. Notre commune disposera d'un délai de trois ans pour établir son futur projet et solliciter les subventions utiles à son financement, à l'issue duquel il sera procédé à son rachat.

Le ré-aménagement de l'office notarial

Les occupants de l'office notarial nous ont fait part de leur souhait d'agrandir leur étude, hébergée dans l'ancienne cantine scolaire. Une partie du bâtiment était jusqu'alors occupée par l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Tesson. Le bâtiment de l'ancienne cantine sera donc, à terme, occupé entièrement par l'office notarial. Un ré-agencement de son intérieur est prévu prochainement.

En contrepartie, nous avons proposé un nouvel hébergement pour l'ACCA de Tesson. Il s'agit de deux bâtiments modulaires qui ont été installés à proximité du local du stade de football, occupée par l'association Les Dragons Verts FC BVT. Les chasseurs souhaitant participer financièrement à cette opération à la hauteur de 1 500 €, le conseil municipal a décidé avec l'accord de l'association de ne pas attribuer de subventions à concurrence de cette somme.